

Socle de notre prestation coaching

3 entretiens préalables :

1. **avec le bénéficiaire** afin qu'il rencontre la coach pour faire son choix
2. **avec le prescripteur** (DRH, RRH et/ou le N+1 du coaché) pour définir l'objectif
3. **avec le prescripteur et le bénéficiaire** pour donner une vision partagée des critères de réussite de l'accompagnement et formaliser l'objectif

1

6, 8 ou 10 séances de 1 heure 30 chacune (1 séance toute les 2 à 3 semaines)

Les séances peuvent avoir lieu **dans les bureaux d'Advance Solutions, dans des bureaux de votre entreprise**, propices à des séances de travail avec la confidentialité de rigueur, ou tout autre lieu adéquat.

Ces modalités lieu/fréquence seront validées pendant les entretiens préalables.

2

1 entretien de restitution (avec le coaché, le prescripteur RH et le N+1 ou N+2)

Afin d'établir le **bilan de coaching**, de **suivre le déploiement du plan d'action** co-construit avec le coaché et de **se projeter** dans les prochaines étapes.

Le coach sélectionné sera bien-sûr au fil des séances en lien avec le prescripteur du coaching pour lui faire part de l'avancée des travaux avec le coaché et réajuster si nécessaire les contenus et mode d'intervention.

3